

**Annexe 2**

**Programme d'enseignement optionnel d'arts de terminale  
des voies générale et technologique**

---

**Sommaire**

**Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels**

**Arts plastiques : classe terminale**

**Cinéma-audiovisuel : classe terminale**

**Danse : classe terminale**

**Histoire des arts : classe terminale**

**Théâtre : classe terminale**

## **Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal**

Au cycle terminal, les enseignements artistiques optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

## Arts plastiques : classe terminale

### Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts plastiques en classe terminale

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, modalités contemporaines de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. L'enseignement des arts plastiques constitue également un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, l'enseignement des arts plastiques fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet de saisir le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. Il encourage les élèves à expérimenter et à explorer, à rechercher et à inventer, à conduire des projets individuels et collectifs, à appréhender de manière sensible la création artistique et l'art en général. Il offre ainsi de multiples possibilités d'expression à des élèves aux profils et aux aspirations différents.

L'enseignement optionnel en classe terminale est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivis ou non l'option en classe de seconde ou en classe de première. Il accompagne les choix d'orientation des élèves dans la perspective des études supérieures. Par des savoirs et modalités pédagogiques spécifiques, l'enseignement des arts plastiques enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques. Celles-ci sont aujourd'hui appréciées, attendues et parfois requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat, y compris en dehors de celles dédiées aux arts. Cet enseignement contribue plus particulièrement à consolider le profil artistique d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines voisins tels que l'architecture, le design, la création numérique.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions pluridisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité.

#### • Enjeux et objectifs

Les grands objectifs de l'enseignement optionnel de la classe de première sont conservés pour l'enseignement optionnel en classe terminale :

- développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- enrichir la culture artistique et élargir des représentations culturelles des élèves ;
- rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

- **Compétences travaillées**

Les compétences travaillées couvrent l'ensemble du cycle terminal. En classe terminale, elles reprennent celles introduites en classe de seconde et développées en classe de première. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle. Tenant compte de la diversité des situations (élèves suivant l'option de la classe de seconde à la classe terminale, entrant dans l'option ou la quittant en première ou en terminale), il peut individualiser et hausser progressivement le niveau d'exigence et de complexité des compétences travaillées.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

**Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive**

- Expérimenter, produire, créer
  - Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
  - S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
  - Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
  - Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
  - Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
  - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
  - Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
  - Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

**Questionner le fait artistique**

- Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une pratique, d'une démarche, d'une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer les œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

**Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique**

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

- **Attendus de fin de cycle**

Les attendus de l'enseignement optionnel proposé en classe de première sont reconduits.

**Compétence : « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive »**

- Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écarts entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter dans le cadre d'un projet (personnel ou collectif), de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

**Compétence : « Questionner le fait artistique »**

- Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux de formes artistiques et culturelles de différentes époques et zones géographiques.

- Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable.

- Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel en faisant apparaître des conceptions artistiques dont elle témoigne.

**Compétence : « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique »**

L'élève est capable :

- de motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus, s'ajoutent d'autres, plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

Selon les situations pédagogiques, les besoins de la classe, les aptitudes individuelles des élèves, le professeur peut graduer et moduler les attendus de fin de cycle.

## Questionnements

Les questionnements, comme les compétences travaillées, s'organisent afin de constituer des repères communs, condition de la liberté pour les professeurs de construire leur enseignement.

- **Types de pratiques plastiques et artistiques mobilisés, situations de pratique et de projet, questionnements à déduire**

Sur l'ensemble du cycle terminal, les questionnements sont conduits dans le cadre des quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques définis dès les programmes de la classe de seconde qui sont mobilisés selon les mêmes principes.

Comme en classe de seconde et en classe de première, **à partir des domaines d'étude** structurant les champs de questionnements, des **situations de pratiques et de projets** sont mises en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité de l'enseignement sur l'ensemble du parcours au lycée. Des **questionnements à déduire** leur sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves.

• **Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel)**

**Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques** : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique.

<b>La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Dessiner pour créer, comprendre, communiquer</b>	<b>Les approches conduites depuis la classe de seconde sont poursuivies</b> afin que l'élève expérimente et maîtrise une grande variété de pratiques graphiques. <i>Dans une grande diversité de situations et au moyen d'approches ouvertes, il peut ainsi s'affirmer dans une forme d'écriture visant aussi bien l'observation d'une réalité que l'expression d'une intériorité.</i>
<b>Détourner, réinventer, croiser les modalités et les visées du dessin</b>	<b>Autonomie et extension du dessin</b> : affirmation ou mise à distance du geste, de l'instrument, de la trace, usages de machines ou de technologies, diversité des supports, des échelles, espace ou paysage comme matériaux, dimensions virtuelles...
<b>Faire dialoguer ou métisser diverses conceptions de la représentation</b>	<b>Représentation de l'espace et du corps dans les arts du monde</b> : dialogues et métissages des cultures, interactions entre approche artistique et communication, science, technologie...

<b>La figuration et l'image, la non-figuration</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Mobiliser, citer, recréer, détourner des codes de l'image, de la narration figurée ou de la non-figuration</b>	<b>Dispositifs et rhétoriques de l'image figurative</b> : fixité et mobilité de l'image, unité ou éclatement des supports, temps juxtaposés, symbolisation, allégorie, métaphore, métonymie... <b>La non-figuration</b> : systèmes plastiques et processus en jeu, autonomie des données formelles, matérielles, gestuelles, chromatiques...

<b>La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Affirmer le potentiel plastique et artistique de la matérialité ou de l'immatérialité</b>	<b>Valeur expressive des matériaux</b> : affirmation des données matérielles et sensibles de l'œuvre, potentiel sémantique et symbolique des matériaux... <b>Extension de la notion de matériau</b> : données numériques, sons, gestes, lumière, mots, idées...

**Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique** : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur.

<b>La présentation de l'œuvre</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Exposer, mettre en scène la production et la pratique, solliciter le spectateur</b>	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

<b>La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Communiquer, diffuser, éditer la production et la pratique</b>	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

**Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création** : penser l'œuvre, faire œuvre.

<b>L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Penser le projet d'une création dans la dynamique d'une pratique artistique</b>	<b>Temporalités du processus de création</b> : temps de réalisation, de dévoilement, de lecture, œuvre évolutive et « work in progress »...

<b>La création à plusieurs plutôt que seul</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Développer des projets et démarches de création fondés sur la collaboration ou la co-création</b>	<p><b>Détermination d'une création à plusieurs</b> : goût, idéal, nécessité d'associer des compétences diverses, de mutualiser des ressources au service d'une création...</p> <p><b>Économie de la production collective</b> : associations, syndicats, réseaux, collectifs d'artistes, ateliers partagés, outils de prototypage de type « FabLab »...</p> <p><i>À l'occasion des situations de pratiques plastiques, de sa propre initiative ou de celle du professeur, l'élève est encouragé à engager des démarches fondées sur la collaboration ou la co-création dans un projet à visée artistique. Chaque projet développé dans ce cadre est l'occasion d'éclairer les questions induites sur les statuts de l'auteur et de l'œuvre.</i></p>

- **Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires**

<b>Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Intégrer une œuvre ou un objet à un environnement</b>	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

<b>Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Animer des images, penser leur diffusion et leur réception</b>	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

<b>Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique</b>	
<b>Situations de pratique, de projet</b>	<b>Questionnements à déduire</b>
<b>Théâtraliser l'œuvre et son processus de création</b>	<i>Les approches conduites en classe de première sont poursuivies.</i>

- **Un questionnement artistique transversal : se construire comme spectateur sensible et critique**

Dans le cadre du projet de l'élève, le professeur propose, avec souplesse et mesure, les études de cas proposées. Par exemple, il est possible de s'appuyer sur elles pour : ancrer une démarche et une pratique sensibles, impulser un projet ou orienter des projets d'élèves, susciter un débat argumenté à partir des productions des élèves ou de la présentation de références artistiques, motiver une recherche documentaire accompagnée ou en autonomie ... Il peut également les compléter, les enrichir ou les reformuler.

**Études de cas**

- Expérience de la perception : défendre la singularité de son regard, sa sensibilité, ses intuitions ; éprouver diverses positions entre contemplation, immersion, participation. Ancrer des interprétations personnelles sur des savoirs.
- Partage du sensible : accueillir les divergences entre spectateurs. Construire des coopérations interprétatives. Développer des liens citoyens, des actions, avec l'art et les œuvres.
- Émancipation du spectateur : dépendre d'une posture héritée d'une tradition ou d'une convention. S'affranchir d'un discours normé sur l'œuvre. Décider librement d'être regardeur ou de s'associer à une création, de devenir co-auteur.

## Situations pédagogiques

En classe terminale, les approches pédagogiques présentées dans le programme de première demeurent. Pour rappel :

- place centrale de la pratique et ouverture aux pratiques individuelles et collectives, dont la fréquence, l'alternance ou la cohabitation sont régulées par l'enseignant ;
- diversification des situations d'apprentissage en cultivant la situation d'atelier et en accordant une place centrale au projet de l'élève ;
- stimulation de l'initiative et de l'audace, du potentiel d'invention et de la créativité, de l'autonomie et de la responsabilité, de la prise de recul et du regard critique ;
- interaction entre pratique et culture artistiques.

### • **Étayage de la pratique, culture artistique, analyse d'œuvres, rencontre avec l'œuvre**

Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, le professeur introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il **étaye et enrichit** le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. **La qualité** des réalisations, des projets et des démarches est **l'objet d'une attention constante** (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation ...).

Concernant la **culture artistique**, les approches conduites en classe de première sont poursuivies. Le professeur favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant à dessein et en cohérence plus précisément étudiées. Ce travail s'appuie sur des exemples significatifs et variés empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

Les méthodes et les compétences travaillées en matière d'**analyse d'œuvres**, plus largement de l'image et de la production plastique, sont poursuivies dans la diversité des situations préconisées dès la première.

La dynamique de travail inscrite, depuis la classe de seconde, dans la démarche et les projets de **rencontre avec l'œuvre**, est poursuivie. Les potentiels de l'interdisciplinarité, de l'ouverture de l'établissement sur l'environnement et du partenariat sont cultivés. Les deux perspectives de travail introduites dès la classe de seconde demeurent en terminale :

- présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative.

## Évaluation des apprentissages

Sous la responsabilité du professeur d'arts plastiques, l'évaluation est une partie intégrante de la conduite de l'enseignement : elle n'est ni un élément rajouté *a posteriori* ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

Pensée et tournée vers les élèves, l'évaluation est au service de l'accompagnement des apprentissages. Elle intègre toutefois des bilans réguliers d'acquis et de compétences. En outre, l'enseignement optionnel pouvant contribuer à la construction du projet d'orientation, l'évaluation doit permettre à l'élève de valoriser ses acquis.

Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. Davantage formative que sommative, l'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, selon des équilibres variables en fonction des pratiques et des projets, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves (méthodes, manière de situer des compétences et acquis...). Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse fine de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages : accompagnement de projets individuels, de groupe ou de classe, bilans périodiques dont les résultats sont portés aux bulletins trimestriels, synthèse annuelle.